

Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de voir que 70 Etats sont aujourd'hui parties à la convention. Ce progrès constitue une victoire, mais nous devons avoir conscience du travail qu'il reste à accomplir. De nombreux Etats restent en effet en dehors de cette Convention, parmi lesquels de grands Etats producteurs et/ou détenteurs d'armes à sous-munitions. Nos efforts doivent donc se poursuivre, c'est là un des enjeux majeurs des années à venir. C'est pourquoi la France a effectué de nombreuses démarches en vue de promouvoir l'adhésion à la Convention, mobilisant son appareil diplomatique au bénéfice de la promotion de la Convention.

Elle a incité ses partenaires à achever les processus de ratifications dans les meilleurs délais, en soulignant l'intérêt pour un Etat d'être partie à la convention. Elle a par ailleurs mené, ou va mener, des démarches communes avec l'ONG Handicap International dans plusieurs pays, notamment à l'appui de la campagne de la Cluster munition coalition, dont la France salue le travail sans relâche en faveur de l'interdiction des armes à sous-munitions.

La France poursuivra ses efforts d'universalisation de la Convention par une mobilisation permanente de son dispositif diplomatique.

Merci Monsieur le Président,